

1

POURQUOI LA VILLE ENGAGE CETTE DÉMARCHE ?

La commune du Pellerin engage une étude pour imaginer le centre-bourg de demain. D'une durée de 18 mois, cette étude vise à élaborer un plan-guide qui définira le centre-bourg de demain: ses usages, ses évolutions en matière de patrimoine, de mobilités, de nature en ville ...

La commune initie une démarche de concertation sur le secteur du centre-bourg pour :

- . partager les grandes orientations d'aménagement ;
- . susciter et recueillir les contributions des habitants, en appui d'une information renforcée ;
- . d'enrichir les orientations en identifiant des points d'amélioration.

La commune du Pellerin souhaite ainsi recueillir l'avis et les attentes des habitants, usagers et acteurs du centre-ville tout au long de l'étude. A chaque étape, des temps et espaces d'expression différents sont programmés.

Toutes les propositions citoyennes viendront enrichir les réflexions et contribueront ainsi au projet global d'aménagement du centre-ville.

Quel centre-bourg pour le Pellerin demain ?



3

QUEL EST LE PUBLIC CONCERNÉ ?

UNE APPROCHE TRÈS ÉLARGIE, À L'ÉCHELLE DE LA COMMUNE ET DE SES VILLAGES

- Les Pellerinains et Pellerinaises
- Les usagers du centre-bourg
- Les commerçants et les acteurs du centre-bourg
- Et plus largement toutes les personnes intéressées par la démarche

4

QUELLES QUESTIONS MISES AU DÉBAT ?

LA COMMUNE PROPOSE AUX PARTICIPANTS DE RÉPONDRE AUX QUESTIONS SUIVANTES :

-

- **Quels sont vos usages actuels du cœur de ville ?**
- **Quels sont ses atouts et ses points d'amélioration ?**
- **Quels sont les usages et projets à développer demain ?**

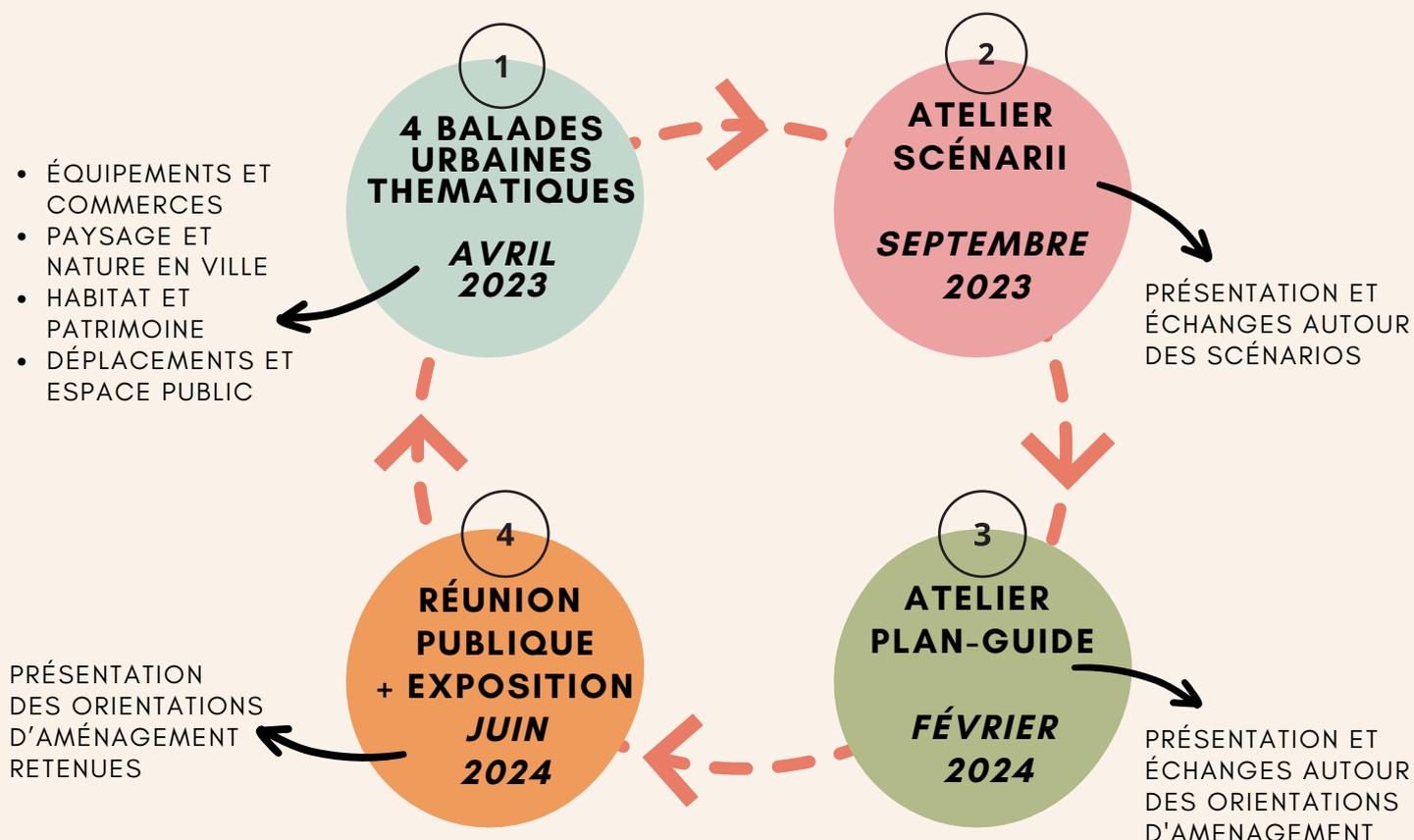
En phase **Diagnostic** : recueillir les avis des participants sur leur vécu du centre-bourg et sur les attentes d'évolution ;

En phase **Scénario** : pour approfondir et faire émerger des propositions

En phase **Plan guide** : enrichir les propositions d'orientations stratégiques

LES MODALITÉS DE LA DÉMARCHE OU COMMENT PARTICIPER ?

UNE DEMARCHE EN 4 TEMPS



6

LES ENGAGEMENTS DES PARTICIPANTS

LES PARTICIPANTS S'ENGAGENT DANS LE CADRE DE LA DÉMARCHE :

- A apporter leurs connaissances et être force de propositions ;
- A participer dans un esprit d'écoute et de dialogue afin de favoriser l'expression de tous les points de vue dans l'intérêt collectif !

7

LES ENGAGEMENTS DE LA COMMUNE

LA COMMUNE DU PELLERIN S'ENGAGE À :

- Mettre à disposition les éléments nécessaires à la bonne compréhension du projet ;
- Prendre en compte les propositions des habitants pour enrichir la conception des aménagements ;
- Analyser, faire la synthèse et formaliser un avis sur les propositions.



D'INFORMATIONS ?

N'HÉSITEZ PAS À CONTRIBUER !



plan.guide.lepellerine@gmail.com